

QUE SONT DEVENUS DES ÉLÈVES DE TERMINALES DE 1982-1983 AU TOGO ?

Elisabeth DELIRY-ANTHEAUME *

« – Nous sommes en 1935 [...] – N'oublie pas la crise économique et l'incertitude de l'avenir chez les jeunes ! [...] – Pas d'affolement ! Les emplois ne nous courent pas après ! Quel avenir y a-t-il dans le droit et les lettres ? La précarité... ou alors des emplois de gratte-papier ? Interrogez-vous sur l'avenir si bon vous semble ! »

Naguib MAHFOUZ, *Le jardin du passé*, 1989.

Au Togo, dans les années soixante-dix, le chômage des diplômés ne concerne qu'un petit nombre dans les spécialités littéraires (SILETE-ADOGLI et ADZOMADA, 1989). Depuis le début des années quatre-vingt, les diplômés de toutes spécialités et de tous niveaux connaissent le chômage. Même si son ampleur est délicate à quantifier, le phénomène semble cependant s'accroître et des études tentent de l'appréhender ; certaines permettent plutôt de connaître et de mesurer la déperdition scolaire que le devenir des anciens élèves en terme d'emploi (DGPE, 1990-a, 1990-b) ; les services du ministère de l'Enseignement technique évaluent le chômage de leurs diplômés (DERP, 1991) ; l'Université s'intéresse à l'analyse des relations entre l'enseignement universitaire et le marché de l'emploi (DOUGNA, 1986).

L'enquête présentée répond à d'autres questions : Que sont devenus des élèves de terminale du début des années quatre-vingt ? Ont-ils échoué ou réussi dans leur itinéraire scolaire et professionnel ? Sont-ils actuellement étudiants, chômeurs ou insérés dans la vie active, et dans quelles conditions ?

1. LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE

L'apparition du chômage des jeunes diplômés est liée aux effets de la « crise » et à l'application des programmes d'ajustement structurel ; ces derniers ont entraîné le déclin des secteurs productifs, privé et public, et le ralentissement, voire l'arrêt certaines années, des recrutements dans la fonction publique dont les effectifs régressent de 38 600 en 1981 à 31 000 en 1990. Parallèlement, la « déscolarisation »

* Orstom, Lomé.

(LANGE, 1987) résulte plus d'abandon scolaire précoce que de non-scolarisation (DIAMBOMBA, 1989) ; ces deux derniers phénomènes ne vont-ils pas se conjuguer avec l'aggravation de la crise et la fermeture prolongée des écoles depuis mars 1991 ?

Les faillites d'entreprises privées, et les mesures dictées par les programmes d'ajustement structurel (mises à la retraite anticipée, licenciements dans les opérations de liquidation, restructuration ou privatisation de sociétés publiques et parapubliques), entraînent une diminution, voire une perte de revenus des familles. Lors d'enquêtes, des entrées à l'école différées et des abandons en cours de scolarité dans le primaire et le secondaire sont observés chez des enfants de chômeurs, de préretraités ou de retraités dont les pensions sont insuffisantes (DELIRY-ANTHEAUME *et al.*, 1992).

Pour les études supérieures, leur poursuite est moins conditionnée par les revenus des familles, car l'attribution de bourses, selon des critères parfois peu transparents et en nombre insuffisant, permet aux bénéficiaires de poursuivre leurs études.

Jusqu'au début des années quatre-vingt, les étudiants sont nombreux à quitter l'université avec la licence, qui leur garantit de façon quasi automatique un emploi dans le secteur moderne ou dans la fonction publique (INRS-Orstom, 1991 : 60-61). Aujourd'hui, les jeunes qui disposent de moyens (bourses, « petits boulots », ou soutien de la famille) continuent le plus longtemps possible leurs études, faute d'emploi disponible dans le secteur moderne. Ainsi, parallèlement à la déscolarisation, on observe une amélioration du niveau d'études, même dans les petits métiers (DERP, 1990).

Du fait du chômage, des jeunes de plus en plus diplômés occupent des postes peu qualifiés du secteur moderne. Sur les 60 gardiens de la Société nationale de commerce (Sonacom), ceux qui sont nés avant 1955 sont analphabètes ou, au mieux, d'un niveau d'études primaires ; en revanche, tous ceux qui sont nés après 1955 ont suivi des études secondaires (DELIRY-ANTHEAUME, *enquête pers.*) ; ces tendances sont confirmées par l'enquête sur l'éducation et la formation dans le secteur informel (DERP, 1990).

2. LES ANCIENS ÉLÈVES MÈNENT L'ENQUÊTE

L'enquête porte sur l'identité et l'origine sociale d'anciens élèves de terminales, leurs parcours scolaires du secondaire au supérieur, leur insertion

socioprofessionnelle et leur mobilité spatiale. Les observations relatives aux conditions de vie et de travail des enquêtés et non prises en compte par le questionnaire de type fermé sont notées ; après l'enquête, les enquêteurs rédigent un rapport sur leur situation et celle de leurs anciens camarades.

Les dix enquêteurs, élèves de terminales dans différents lycées¹ entre 1980 et 1984 ont arrêté leurs études à différents niveaux². Avant l'enquête, ils résident à Lomé et sont chômeurs ou se contentent de petits travaux (enquêtes, traitements de données, etc.). L'enquête est menée en 1990 pendant deux mois dans les terminales où les enquêteurs ont été élèves. Cela correspond à une variété de situations, car la plupart ont redoublé leur terminale (dans le même établissement ou dans un autre, dans la même série ou dans une série différente, ou après une interruption d'études pour raison de santé).

Les enquêteurs utilisent la liste nominative de leur classe pour retrouver leurs camarades de promotion ; cette liste, quand elle est encore disponible, permet de pallier les déficiences de mémoire. Ils commencent naturellement par enquêter les camarades avec lesquels ils demeurent en contact ; ils retrouvent progressivement les autres par élargissements successifs de ce premier cercle. Une fois couverte l'agglomération de Lomé, les enquêteurs recherchent leurs anciens camarades retournés dans leur région d'origine ou affectés dans d'autres régions.

L'année 1982-1983, période qui coïncide avec le tout début des programmes d'ajustement structurel est retenue pour rendre les données homogènes. Sur 243 anciens élèves, 44 (18 %) ont été perdus de vue, 36 (15 %) vivent à l'étranger, trois ont refusé de répondre, un est décédé ; 159 (65 %) constituent l'échantillon analysé. Cette proportion moyenne sur l'ensemble des sept classes (tabl. I) est excellente pour deux classes (97 % à Dapaong et 95 % à Lomé), la plus faible proportion (30 %) se trouve à Vogon, grosse préfecture rurale à l'habitat très dispersé, ce faible taux peut aussi traduire le manque de détermination de l'enquêteur.

Les résultats, s'ils ne peuvent prétendre décrire la réalité nationale, donnent des tendances générales et des indications sur la variété des situations.

-
1. – Lycée Lysoko de Sokodé (terminale D) ; lycée Kpodzi de Kpalimé (terminale B) ; collège ENIT (École nouvelle internationale du Togo) à Lomé (terminale D), lycée 2-Février à Lomé (terminale D) ; lycée Tokoin de Lomé (terminale A4) ; lycée Nassablé de Dapaong (terminale A4) ; lycée de Vogon (terminale D).
 2. – L'un d'entre eux n'a jamais obtenu le Baccalauréat ; un autre n'a pas terminé sa seconde année de Diplôme d'études universitaires générales (DEUG) après le décès de son père ; deux n'ont pu poursuivre après la licence, faute de moyens ; six sont titulaires d'une maîtrise en sciences économiques, avec des spécialisations en gestion ou en droit des entreprises.

3. QUI SONT CES FUTURS BACHELIERS EN 1982-1983 ?

L'effectif des classes varie de 22 à 42 élèves (tabl. I), avec une moyenne de 34, proche de la moyenne nationale de 1982-1983 (33 élèves par classe pour le troisième degré, classes de seconde, première et terminale confondues), la plus basse des années quatre-vingt.

TABLEAU I
Effectifs de la classe et effectifs enquêtés (année scolaire 1982-1983)

Lycée	Section	Effectif de la classe	Effectif enquêté			
			Masculin	Féminin	Total	Rapporté à l'effectif de la classe (en %)
Dapaong	A4	32	27	4	31	97
Tokoin	A4	39	27	10	37	95
Kpalimé	B	22	18	1	19	86
Sokodé	D	37	18	1	19	51
Vogan	D	30	7	2	9	30
ENIT	D	41	16	0	16	39
2-Février	D	42	23	5	28	67
Total		243	136	23	159	65

La répartition par sexe montre une très forte majorité de garçons (86 % de l'effectif), phénomène général au Togo. Le pourcentage de jeunes filles diminue régulièrement du cycle primaire au cycle supérieur (tabl. II). À l'exception du préscolaire, la proportion de filles diminue également dans le temps, ce qui est plus préoccupant. En 1982-1983, on compte 14 % de jeunes filles en classe terminale, proportion identique à celle de l'enquête. Les filles sont plus présentes dans les séries littéraires (A4, tabl. I).

TABLEAU II
Pourcentage de filles selon le degré d'enseignement
en 1982-1983 et en 1988-1989

Année	Pré-scolaire	Premier degré	Deuxième degré	Troisième degré	Terminale	Supérieur
1982-1983	49,0	39,5	26,1	14,1	13,9	12,3
1988-1989	50,3	38,7	25,5	14,1	12,2	11,2

Source : Statistiques scolaires 1988-1989.

Une même classe terminale regroupe des jeunes d'origines géographiques et sociales différentes (tabl. III et IV). Plus des trois quarts proviennent de familles polygames ; leur parcours scolaire et leurs résultats dépendent de leur rang dans la famille ou de leur relation vis-à-vis de la parentèle qui les soutient (PILON, 1991).

TABLEAU III
Lieux de naissance des élèves

Milieu	Effectif	Pourcentage
Rural	61	38
Urbain	48	30
Lomé	37	23
Étranger	13	8
Total	159	100

Le niveau d'éducation des parents est supérieur à Lomé et il permet une forte reproduction sociale ; pour deux classes d'effectif similaire, par exemple, 12 pères d'élèves sur 28 ont atteint un niveau secondaire ou supérieur à Lomé alors qu'un seul sur 31 a atteint le niveau secondaire à Dapaong. Les parents des jeunes de Lomé travaillent plus souvent dans le secteur moderne, ceux des autres villes sont plutôt agriculteurs, voire planteurs ou acheteurs de produits dans la région des Plateaux où les cultures du café et du cacao dominent, artisans ou commerçants (tabl. IV).

TABLEAU IV
Profession du père des élèves

Profession du père	Lieu d'étude des élèves		
	Lomé	Autres	Total
Cultivateur	7	31	38
Artisan, commerçant	3	19	22
Employé, cadre	30	26	56
Inconnu	41*	2	43
Total	81	78	159

* question non posée en terminale A4 à Lomé.

La disparité la plus importante concerne les âges, de sept à onze ans d'écart séparent les élèves d'une même classe ; cependant, les écarts réels sont plus importants, car plus du quart des élèves bénéficient d'un « jugement supplétif » qui les « rajeunit » ; ils peuvent ainsi entrer à l'école ou poursuivre leurs études malgré

les strictes limites instituées. La durée passée dans le secondaire varie du simple au double (de sept à quatorze ans) et amplifie les écarts d'âges ; il s'ensuit des différences de psychologie et de comportements face à l'avenir : entrée dans la vie active ou poursuite des études après le Baccalauréat. ces écarts se répercutent dans l'enseignement supérieur.

4. PARCOURS SCOLAIRES

Dans l'esprit des enquêtés, les études sont suivies pour procurer un emploi qui favorise, si possible, la promotion sociale ; à défaut, elles permettent de se cultiver et « il en reste toujours quelque chose », maigre consolation pour un chômeur diplômé : « À la différence de mon père, je ne devais pas rester illettré » ; « Il vaut mieux être pauvre et cultivé que riche et ignorant » (extraits de carnets d'enquête).

TABLEAU V
Année de réussite du bac et nombre d'années passées
en classe terminale

Durée en terminale	Année de réussite au bac					Total	Proportion
	1982-1983	1983-1984	1984-1985	1985-1986 et après			
1 an	7					7	6
2 ans	57	7				64	57
3 ans	2	20	6	1		29	26
4 ans		5	3			8	7
5 ans et plus	1		2	1		4	4
Total	67	32	11	2		112	100

Pour parvenir au niveau du Baccalauréat, sans toujours obtenir le diplôme, le parcours est long à cause des nombreux redoublements, particulièrement en terminale : en 1982-1983, une minorité (6 %) n'y passe qu'un an ; plus de la moitié, deux ans (57 %) ; certains jusqu'à trois ans (26 %), quatre ans ou plus (11 %) [tabl. V]. L'inaptitude aux études est souvent avancée pour expliquer une telle situation et, plus rarement, le contexte socioculturel.

Tous les élèves vivent dans des conditions similaires. Faute d'électricité, nombre d'entre eux font leurs devoirs et apprennent leurs leçons à la lumière des réverbères. La plupart des maisons n'offrent ni livres ni bibliothèques pour conforter un enseignement basé sur l'écrit dans une société encore fortement imprégnée par la culture orale. Milieu social, conditions de logement, qualité et

quantité de l'alimentation, problèmes de santé, difficultés financières, mobilité spatiale des parents rendent difficiles les itinéraires scolaires et les transforment en véritables « parcours du combattant ».

5. DEVENIR DES ÉTUDIANTS

L'espoir d'obtenir un emploi grâce au Baccalauréat est souvent déçu ; après un apprentissage et une qualification (électricité, peinture, mécanique, maçonnerie, etc.), les élèves qui ont abandonné après le primaire ou en cours de secondaire sont considérés comme des ouvriers qualifiés et souvent mieux rémunérés que les bacheliers. « Moi qui ai le niveau bac, je n'étais considéré que comme un simple manœuvre, alors j'ai décidé d'apprendre un métier, au moins je serais chauffeur » confie un jeune qui a échoué six fois au Baccalauréat, dont trois fois en candidat libre. Un autre, après deux ans à l'université en première année d'histoire-géographie et une année de Brevet de technicien supérieur (BTS) abonde dans ce sens : « J'ai l'intention d'apprendre à conduire parce que je n'ai plus confiance dans les études et que le permis va m'ouvrir les portes de la vie active ! »

Sur les 159 élèves de l'échantillon, 64 acquièrent un Diplôme d'études universitaires générales, une licence, une maîtrise, voire plus ; 48 n'obtiennent que le Baccalauréat et 47 doivent se contenter du Brevet d'études du premier cycle (tabl. VI).

TABLEAU VI
Situation en 1990 des élèves de terminales de 1982-1983
selon le diplôme obtenu

Situation à l'enquête	Diplôme					Total
	BEPC	BAC	DEUG	Licence	Maîtrise et plus	
Étudiant	2	13	4	8	8	35
Sans emploi	14	14	0	6	16	50
Employé	31	21	4	7	11	74
Total	47	48	8	21	35	159

La population enquêtée se partage aujourd'hui en trois groupes : étudiants (22 %), chômeurs (31 %) et actifs occupés (47 %). Dans la réalité, la séparation entre les groupes n'est pas aussi tranchée. De nombreux étudiants sont des

chômeurs déguisés ; toujours inscrits à l'université dont ils ne suivent plus les cours, ils profitent de menus avantages pour une année encore.

5.1. Les étudiants

Contrairement au statut de chômeur, celui d'étudiant continue d'être valorisant, même si les perspectives ne sont guère prometteuses. Les étudiants peuvent bénéficier de bourse (26 étudiants sur 35) qui couvre non seulement leurs frais de scolarité mais aussi ceux de leurs frères et sœurs ; ils contribuent ainsi aux revenus de leur famille. Si le montant de la bourse (21 600 francs CFA par mois, versés neuf mois de l'année) n'a pas évolué depuis 1979 (DOUGNA, 1986), il n'en est pas moins supérieur parfois au salaire du chef de famille (le salaire *minimum* légal dépasse légèrement 13 000 francs CFA mensuels en 1991).

TABLEAU VII
Nombre d'années d'études après le Baccalauréat selon l'année d'obtention

Année du bac	Nombre d'années universitaires après le Baccalauréat						Total
	1	2	3	4	5	6/7	
1983	3		2	4	3	4	16
1984	1	2	1	4	1		9
1985	4	1	1	1			7
1986		1					1
1987-1988	1	1					2
Total	9	5	4	9	4	4	35

Après avoir obtenu, en majorité, leur bac en 1983 ou en 1984, les étudiants de l'échantillon auraient dû achever une maîtrise, voire un Diplôme d'études approfondies (DEA) ou un Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en 1990. Cependant, un certain nombre est seulement en première, en seconde ou en troisième année d'études universitaires (tabl. VII). Certains reprennent leurs études après une interruption pour raisons de santé ou pour travailler. D'autres changent d'orientation à la suite d'échecs multiples ; 20 étudiants présentent des itinéraires complexes (redoublements, changements de filière ou de matière). À titre d'exemple, un étudiant échoue deux fois en première année de lettres modernes ; après deux autres échecs en langues, il obtient un succès en première année d'histoire-géographie, qui lui permet, à trente-cinq ans, de poursuivre ses études. Un seul étudiant (en médecine) suit un parcours sans faute du secondaire à sa septième année d'études supérieures.

5.2. Les chômeurs

La situation de chômeur est la plus dévalorisante pour le diplômé sur lequel la famille a fondé tant d'espoirs : « Je fus le premier de mon village à avoir le bac, le premier à avoir la maîtrise. Dans nos sociétés africaines, les parents ne sont pas tous habitués aux longues études de leurs enfants. Tous, père, mère, oncles et tantes en attendent impatiemment le fruit. Mais paradoxalement les effets de l'ajustement structurel ne permettent plus aux jeunes diplômés d'avoir accès à un emploi. Nous nous accrochons aux petits projets, pour subvenir à nos besoins personnels, et de temps en temps, nous envoyons 2 000 à 3 000 francs CFA aux parents pour leur signifier que nous pensons à eux. »

Incompris par leurs aînés et rejetés par les plus jeunes qui ne les respectent pas, les chômeurs ne sont plus des modèles ; cela contribue à déstabiliser une société très hiérarchisée où le « grand frère », dans son acception la plus large, est celui qui ouvre la voie aux autres et leur offre son hospitalité, son expérience, ses relations. Ces étudiants sont souvent condamnés à vivre en ville dans l'oisiveté aux dépens de leurs parents, frères, sœurs, oncles ou tantes (DIAMBOMBA, 1989.).

La ligne de partage entre le chômage et l'emploi demeure imprécise ; l'un se déclare employé avec un salaire dérisoire ; l'autre se déclare chômeur et avoue une activité de survie : « C'est surtout grâce à des petits cours que j'arrive à survivre » ; cette activité aléatoire n'est pas considérée comme un emploi à plein temps.

Les 50 chômeurs ne sont pas forcément les moins diplômés (tabl. VIII). Un tiers d'entre eux possèdent seulement le Brevet d'études du premier cycle (BEPC) comme diplôme ; presque tous essaient d'améliorer leur situation par des stages de formation à la vie active (agent d'assurances, comptabilité, gestion, informatique, agriculture, dessin en bâtiment, langue étrangère). Les cours par correspondance rencontrent d'ailleurs un grand succès (voir les publicités dans *Jeune Afrique*) auprès de tous ceux qui abandonnent une scolarité secondaire ; une activité aléatoire (pompiste, démarcheur, vagemestre, gardien, etc.) leur permet de suivre ces cours dans l'espoir de trouver un emploi.

La majorité des maîtrises a été obtenue en 1989, ce qui peut expliquer que ces 16 diplômés n'ont pas encore trouvé d'emploi en 1990 (tabl. VIII). En attendant, certains apprennent la dactylographie, le tissage ou tentent de passer leur permis de conduire...

TABLEAU VIII
Année d'obtention du diplôme le plus élevé pour les chômeurs

Année du diplôme	BEPC	Baccalauréat	Licence	Maîtrise	Total
Avant 1983	14				14
1984		8			8
1985		5			5
1986		1			1
1987				2	2
1988			4	2	6
1989			2	9	11
1990				3	3
Total	14	14	6	16	50

Sur 50 chômeurs, 38 n'ont jamais occupé d'emploi. La plus longue durée de chômage (six ans) est déclarée par un élève qui a échoué au Baccalauréat en 1983 ; il demeure à Bombouaka, où il est sans doute agriculteur. Pour les 12 chômeurs qui ont bénéficié d'un emploi temporaire³, la durée de l'emploi va de quelques jours à quelques mois, exceptionnellement plus d'un an.

5.3. Les actifs occupés

TABLEAU IX
Emploi et diplômes

Emploi	BEPC	Baccalauréat	DEUG	Licence	Maîtrise et plus	Total
Cadre		1		2	3	6
Employé	17	10	3	1	2	33
Enseignant	6	8	1	4	6	25
Commerçant	6	2				8
Artisan, paysan	2					2
Total	31	21	4	7	11	74

Les employés et les enseignants sont les plus nombreux des actifs (tabl. IX). Tous ne sont pas satisfaits de leur sort. La situation du plus grand nombre est précaire, particulièrement celle des enseignants, fréquemment vacataires et rémunérés à l'heure. Un emploi ne permet pas nécessairement de vivre dans l'aisance ; comme le dit si justement un jeune, collecteur de tickets Lotosport « Comment veux-tu que j'appelle ça un emploi, quand je gagne 2 500 francs CFA par semaine ».

3. – Enquêteur, jardinier, employé au port, aide-traducteur, magasinier, chimiste, serveur dans un bar, manœuvre, répétiteur, agent d'assurances, commerçant.

6. LIEUX DE VIE ET STATUT FAMILIAL

La plupart des enquêtés vivent à Lomé (125 sur 159) ; ils sont originaires, en majorité, des autres régions du Togo et se souviennent de la fascination exercée par la capitale, où se trouve la seule université. Ceux qui échouent au Baccalauréat, en revanche, restent dans leur région d'origine.

Les étudiants boursiers et les actifs occupés peuvent s'acquitter régulièrement d'un loyer ; la majorité des enquêtés est hébergée par la famille ; un seul (avocat) est propriétaire de sa maison. Ces conditions expliquent que la plupart n'ont pas fondé de famille ; 90 sont célibataires et 69 vivent avec une compagne ; 104 ont déclaré n'avoir aucun enfant contre 55 qui en ont déclaré 78 au total.

CONCLUSION : les absents et le rêve

15 % des anciens élèves de terminale de 1982-1983 ont quitté le Togo ; boursiers ou non, ils poursuivent des études dans ce monde mythique du Nord qui les fascine ; ils y espèrent n'importe quel emploi : « ça sera toujours mieux qu'ici ». Un jeune électricien qui est en Espagne, avec d'autres Togolais, dit : « Nous sommes jeunes, et robustes, et nous voulons travailler... Nous sommes venus en Espagne avec de grands espoirs. » (*Jeune Afrique*, 1991). À Lomé, les jeunes de la rue rêvent de séduire une Européenne et de l'épouser pour aller en Europe (MARGUERAT, 1990). Avec ou sans diplôme, quel avenir s'offre aux jeunes Togolais ? « Retourner à la maison familiale, pour quoi dire ? Devrions-nous encore après nos études être à charge ? Si nos parents vivent encore peut-être, sinon, vers quelle maison aller ? »

Rares sont les optimistes, même si certains recherchent assistance technique et financière auprès des organisations non gouvernementales ou des organismes étrangers qui participent au développement du secteur privé et de l'esprit d'entreprise. Bien que conscients du contexte socio-économique, beaucoup adoptent une attitude corporatiste et revendicative ; lors des manifestations de la fin 1990, ils vont jusqu'à réclamer une allocation chômage pour tous les diplômés sans emplois.

Un enquêté, titulaire d'une maîtrise de gestion, conclue avec un certain fatalisme : « Croyant en Allah, je pense que je pourrai m'en sortir. Ayant eu l'occasion de rencontrer presque tous mes anciens camarades, j'ai pu voir la diversité et l'étendue des récompenses des uns et des autres à l'issue de leurs efforts. À mon humble avis, je pense qu'étant né dans un pays du tiers monde, je ne peux

me sortir de la situation de chômeur qu'en fournissant beaucoup d'efforts, sans hésiter à accepter n'importe quel travail. »

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- DELIRY-ANTHEAUME (E.) *et al.*, 1992. – *Caractéristiques et comportements de groupes vulnérables en situation d'ajustement structurel : préretraites et licenciés*, ministère du Plan et de l'Aménagement du territoire, CCE, Direction de la statistique-Orstom, 2 t., 70 p., 108 p. + ann. (rapport prov.).
- DIAMBOMBA (M.), 1989. – *Les déterminants de la demande scolaire au Togo*, Québec, univers. Laval, 190 p., *multigr.*
- DERP (Direction des études de la recherche et de la planification), 1990. – *Étude sur l'éducation et la formation dans le secteur informel au Togo*, Lomé, ministère de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, 64 p. + ann., *multigr.*
- DERP (Direction des études de la recherche et de la planification), 1991. – *Recensement des diplômés de l'enseignement technique et de la formation professionnelle*, Lomé, ministère de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, 54 p. + ann., *multigr.*
- DGPE (Direction générale de la planification de l'éducation), 1990-a. – *Statistiques scolaires 1988-1989*, 24^e année, Lomé, ministère de l'Éducation nationale et de la Recherche scientifique - ministère de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, Division des statistiques, 220 p., *multigr.*
- DGPE (Direction générale de la planification de l'éducation), 1990-b. – *Tableau de bord sur la scolarisation au Togo, année scolaire et universitaire 1988-1989*, Lomé, ministère de l'Éducation nationale et de la Recherche scientifique-ministère de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, Division des statistiques, 9 p.
- DOUGNA (K. D.), 1986. – *L'enseignement universitaire et l'emploi au Togo*, Lomé, 137 p. (rapport prov.), *multigr.*
- INRS (Institut national de la recherche scientifique)-ORSTOM, 1991. – *Cahier de l'Économie et société togolaise, Chiffres, tendances et perspectives*, Lomé, 125 p., *multigr.*
- LANGE (M.-F.), 1987. – « Le refus de l'école : pouvoir d'une société civile bloquée ? », *Politique Africaine*, 27, sept-oct. : 74-86.
- MARGUERAT (Y.), 1990. – *Les smallvi ne sont pas des gbevouvi : éléments pour une histoire de la marginalité juvénile à Lomé*, Lomé, Orstom, 27 p., *multigr.*
- PILON (M.), 1993. – *Scolarisation et stratégies familiales : possibilités d'analyse à partir de données d'enquêtes démographiques : illustration auprès de la population Moba-Gurma du Togo*, IV^e JDO, coll. colloque et séminaire, Paris, Orstom : 79-92.
- SILETE-ADOGLI (D.) et ADZOMADA (K.), 1989. – *Activités économiques de la population*, Document-analyse n° 9, Lomé, Direction de la statistique, ministère du Plan et des Mines, 149 p. + ann., *multigr.*